

*L'usage des calculatrices et des instruments de calcul est autorisé.  
Les téléphones portables sont interdits.*

**EXERCICE 1 (10 points)**

L'apport nutritionnel conseillé en calcium est 900 mg par jour.

Une enquête sur l'apport en calcium quotidien en mg (noté AC) auprès d'une population de 25000 personnes, comprenant 13000 femmes et 12000 hommes, a permis d'établir les résultats suivants :

- 984 hommes et 2132 femmes ont un apport en calcium strictement inférieur à 600 mg.
- 34,1% des hommes et 43,8% des femmes ont un apport en calcium supérieur ou égal à 600 mg et strictement inférieur à 900 mg.

1) Reproduire et compléter le tableau ci-dessous :

	Hommes	Femmes	Total
$0 \leq AC < 600$			
$600 \leq AC < 900$			
$900 \leq AC$			
Total			25000

*Dans la suite de l'exercice les résultats seront arrondis à près.*

2) On choisit au hasard une personne parmi les 25000 personnes interrogées dans l'enquête précédente.

On considère les événements suivants :

- $A$  : « La personne a un apport en calcium strictement inférieur à 600 mg par jour » ;
- $B$  : « La personne est une femme ».

a) Calculer la probabilité de chacun des événements  $A$  et  $B$ .

b) Définir par une phrase chacun des événements  $A \cap B$  et  $\bar{A}$ .

c) Calculer la probabilité de chacun des événements  $A \cap B$  et  $\bar{A}$ .

3) On choisit au hasard une personne dont l'apport en calcium est supérieur ou égal à 600 mg. Quelle est la probabilité que ce soit une femme ?

4) On choisit une femme au hasard. Quelle est la probabilité que son apport en calcium soit supérieur ou égal à 600 mg ?

Origine du sujet : Bac SMS — Antilles-Guyane — Juin 2005.

## EXERCICE 2 (10 points)

Une enquête sur le niveau de recrutement des secrétaires médicales ou médico-sociales a été réalisée à l'aide d'un questionnaire auprès de 732 d'entre elles.

- 1) Recopier et compléter le tableau ci-dessous à l'aide des informations suivantes (on arrondira les réponses à l'entier le plus proche) :
- Parmi les secrétaires recrutées, 85% ont le niveau baccalauréat et 7% le niveau BTS.
  - Le secteur médical emploie 93,3% des secrétaires recrutées.
  - Le secteur médico-social quant à lui, recrute trois fois plus de secrétaires au niveau CAP-BEP qu'au niveau BTS.

Niveau	Secteur médical	Secteur médico-social	TOTAL
Baccalauréat		17	
BTS			
CAP / BEP			
TOTAL			732

- 2) Calculer le pourcentage de secrétaires recrutées au niveau CAP/BEP (donner la réponse à 1% près).

*Dans les questions suivantes, on arrondira les réponses à 0,01 près.*

- 3) On choisit au hasard une secrétaire ayant répondu au questionnaire. On considère les événements suivants :

$A$  : « La secrétaire a le niveau Baccalauréat » ;

$B$  : « La secrétaire a été recrutée dans le secteur médico-social ».

- Calculer la probabilité de chacun des événements  $A$  et  $B$ .
  - Définir par une phrase l'événement  $A \cap B$ , puis calculer sa probabilité.
  - Définir par une phrase l'événement  $A \cup B$ , puis calculer sa probabilité.
- 4) Parmi les secrétaires ayant répondu au questionnaire, il y en a 232 exerçant dans le secteur médical et 5 dans le secteur médico-social qui ont le niveau du Bac SMS.
- On choisit au hasard une secrétaire ayant répondu au questionnaire. Calculer la probabilité qu'elle ait le niveau du Bac SMS.
  - On choisit au hasard une secrétaire recrutée dans le secteur médical. Calculer la probabilité qu'elle ait le niveau du Bac SMS.

Origine du sujet : *Bac SMS — Métropole — Septembre 2005.*